



Editorial



L'année 2005 a débuté dans un climat difficile dans notre quartier avec des incendies de véhicules et d'autres actes de violence. L'Union de Quartier a réagi et vous pourrez lire dans ce numéro les comptes rendus de diverses réunions avec les autorités publiques (Procureur, Mairie, police...)

Que faire de plus, en tant qu'habitants, que de maintenir la pression pour que les pouvoirs publics fassent respecter la loi ?

On risque toutefois d'entrer dans une spirale sans fin : plus de répression et plus de violence. Comment sortir du cercle vicieux de "la loi du plus fort" pour aller vers "la loi citoyenne", pour que les valeurs démocratiques régissent la vie de notre quartier ?

L'expérience associative de la Villeneuve et de ses habitants devrait nous permettre de transformer la souffrance et la violence en force de revendication. Mais les habitants, jeunes et adultes, ressentent-ils encore la citoyenneté et l'action collective comme désirables ?

Certains articles de ce numéro nous permettent d'être optimistes : action du club Unesco du collège, mobilisation pour la Semaine contre le Racisme, mise en place du Conseil Consultatif de Secteur, action du Comité des Usagers des Centres de Santé, écriture d'un livre de témoignage sur la Villeneuve avec des ateliers d'écriture, organisation d'un forum des métiers au collège...

"La loi du plus fort" n'aura pas le dernier mot : nous vous attendons nombreux pour notre assemblée générale le 6 avril à 20h30 pour le dire avec nous.

Yves BERTHUIN
Président de l'UQ1

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

C'est la nouvelle appellation des actions de prévention auxquelles participe le service Prévention de la délinquance de la Ville. Les diverses actions recensées sont classées en 4 domaines :

1- La sécurisation des immeubles et des espaces publics, avec en particulier la fermeture des halls d'immeubles, la collecte quotidienne des encombrants jusqu'à 18 h 30, la poursuite en 2005 de la médiation des correspondants de nuit, la rénovation de l'éclairage public, le renforcement et la réorganisation des policiers municipaux.

2- La prévention éducative avec le renforcement du partenariat entre les établissements scolaires et les services de police, le renforcement de la lutte contre l'absentéisme scolaire, la sensibilisation des élèves aux violences scolaires et aux incivilités, les ateliers de prévention de la violence dans les écoles élémentaires.

3 - L'aide aux victimes avec des permanences au bureau de police La Bruyère et à la Maison de la Justice et du Droit, l'édition d'une plaquette d'information, les travaux pour améliorer les conditions de confidentialité à l'accueil du bureau de police.

4 - La promotion de l'égalité des chances avec les actions dans le cadre du Projet Educatif Local (accompagnement scolaire renforcé pour 200 élèves, ateliers relais pour soutenir 40 jeunes du collège en grande difficulté, activité découverte pour les enfants du primaire, organisation d'un débat public sur le PEL au printemps), les actions en faveur de l'accès à l'emploi (le forum pour l'emploi a permis à près de 300 personnes de trouver un emploi, l'opération "coup de poing pour l'emploi" a permis à une vingtaine de jeunes de réintégrer un dispositif, l'opération embauche dans les grands chantiers a concerné 9 habitants de nos quartiers), la lutte contre les discriminations de la Commission de la Promotion et de l'Egalité des Chances (COPEC).

Sommaire :

Page 2 : démarches après incidents

Page 3 : démarches suite... Le CCS

Page 4 : démarches suite... commission cadre de vie

Page 5 : Semaine contre le racisme

Page 6 : Club UNESCO et Amnesty International

Page 7 : Régie de Quartier. IRIS

page 8 : ateliers d'écriture Silos

Page 9 : à propos des services

Page 10 : merci Sylviane. ALD. Annonces AG ...

VIE DU QUARTIER

Résultats des démarches entreprises par l'UQ1 après les incendies du 6 janvier 2005

Notre Union de quartier a exprimé son indignation dans une "**déclaration**", distribuée dans les boîtes aux lettres des montées les plus proches du lieu des incidents, et affichée ailleurs. La Mairie nous a proposé une réunion le 18 janvier et le CLSPD s'est réuni le 19 (*).

Rappel des faits :

▲ Depuis début 2005, 4 voitures incendiées devant le 170, fusillade rue des Colibris.

Dans la soirée du 6 janvier 2005, 3 séries d'incendies de véhicules avec des bouteilles d'essence enflammée ont eu lieu, sur le parking de la Rampe, celui des 3 Quartiers et sur la place du marché. Total : 13 véhicules incendiés.

Les jours suivants : Jets d'objets sur les CRS depuis le 150 et l'avenue de Constantine, incendie de véhicules avenue Marie Reynoard,

▲ Intervention de la police, de la B.A.C. et de la brigade cynophile. Enquête judiciaire approfondie et appel à la C.R.S de Dijon, affectée au quartier pendant 8 jours pour occuper le terrain et éviter les dérapages.. Contrôles à la demande du Procureur.

- La réunion du 18/01 en Mairie : Etaient présents : Le Procureur, le Directeur adjoint de la police, Mme Hugonin, Déléguée de secteur 6, des membres du cabinet du Maire et du Service de Prévention de la Délinquance, la Directrice du Service de Prévention du CODASE, un représentant de la Police Municipale, 9 habitants de l'Arlequin et 4 des Géants.

L'**Union de Quartier** a fait état des traumatismes induits par ces scènes de violence urbaine. Des habitants ont témoigné de leur souffrance, incompréhension, , peur, et colère devant des actes délibérés et anti-sociaux et la violence d'une minorité.

Nous avons rappelé les nombreuses lacunes existant dans les domaines de la PREVENTION et de la REPRESSION : les lois non appliquées, l'impunité pour le vandalisme, les agissements de type terroriste, l'économie parallèle et la drogue, nos interrogations sur les contrôles d'identité, sur le suivi des auteurs de délits, sur la protection des habitants

Nous avons à nouveau soulevé les problèmes non réglés : l'accompagnement des jeunes sortant de prison, la densité des logements sociaux et leurs conditions d'attribution, le taux de chômage des jeunes. Sous quelle forme une interdiction de résider temporaire pourrait-elle être envisagée ?

La réponse des représentants de l'Etat :

Rappel du contexte : depuis début avril plan d'action dans le cadre des "quartiers Sarkozy", élucidation de 4 enquêtes judiciaires. En 2004, baisse de 14% de la délinquance et augmentation de 20% de l'activité judiciaire.

Éléments déclencheurs possibles : une émission sur les violences urbaines (A2), les infos nationales sur la nuit du 31 décembre, les contrôles de police sur la place du marché, la journée nationale de contrôle dans les lycées et collèges, les

efforts de la police sur le quartier.

Le procureur dit vouloir s'attaquer à l'économie souterraine - la drogue - et à la reconquête du territoire. Et avoir besoin des paroles d'habitants, et des dépôts de plaintes.

Sur le plan judiciaire : 8 interpellations le 12 janvier : des jeunes de différentes montées de l'Arlequin, scolarisés ou en apprentissage, ont été relâchés car il n'y avait pas assez d'éléments à charge ; mais les investigations continuent

Quelles actions de la collectivité pour améliorer la situation ?

Ces actions, dont la nouvelle appellation est «Tranquillité Publique», sont relatées en page 1. Il s'agit également de l'action éducative du CODASE, Comité Dauphinois d'Action Socio-Éducative, association "loi 1901" rattachée au Conseil Général. Il comporte dans son service Prévention 4 éducateurs (femmes et hommes) travaillant sur la Villeneuve. Cette équipe a eu en 2004 des contacts avec environ 300 jeunes qui ont besoin d'un soutien éducatif ou qui, pour certains, sont dans la délinquance.

Prochainement, le CODASE, qui travaille sur le long terme, vous parlera de sa mission dans le cadre de la Prévention Spécialisée, et du travail de l'équipe Villeneuve auprès des jeunes.

(* *Un compte rendu de cette réunion du CLSPD se trouve page 3*



Réaction....

Fin novembre, alors que nous pensions être dans une période de calme dans ce quartier que nous aimons, catastrophe ! Trois voitures, dont la nôtre, brûlent vers 4h 30 du matin. Nous sommes l'un au chômage, l'autre en emploi précaire. De l'adversité en plus !... Colère, révolte, tristesse, découragement.... La 205 qui a brûlé à côté de notre Berlingo appartenait à une voisine récemment arrivée du Loiret, et qui est momentanément en recherche d'avenir. Sympa, l'accueil ! Affligeante marque de convivialité !

Passons sur les multiples démarches à effectuer. Nous avons déjà eu deux voitures brûlées, une autre cassée. A chaque fois, c'est un traumatisme difficile à guérir, surtout ce dernier. Nous continuerons à payer les mensualités de la voiture brûlée, tout en reprenant un crédit pour un autre véhicule, indispensable aussi bien pour chercher du travail que pour s'aérer le week-end, et oublier un moment la dureté de la vie. Mais chômage et précarité rendent difficile l'obtention d'un prêt, même modeste.

Toutefois, un geste qui réchauffe : deux familles, dont une hors Villeneuve, ont mis leur voiture à notre disposition. Un grand merci pour leur solidarité. Egalement, des échanges réconfortants avec copains et voisins du quartier. Pas de panique, la Villeneuve a droit à une qualité de vie et à un avenir. Il est hors de question d'y renoncer !...

*Un habitant de l'Arlequin
P.S. Assurance tous risques ne veut pas dire baguette magique financière. Nous l'avons hélas découvert avec ces incidents.*

VIE DU QUARTIER

La réunion du Conseil Local du Service de Prévention et de la Délinquance (CLSPD) du 19 janvier 2005

Rappel de l'état des lieux du secteur :

M. NATALE, de la police nationale, expose les bonnes statistiques concernant la délinquance, avec de nombreux indicateurs en baisse, et une augmentation des faits élucidés, des mises en cause et des gardes à vue .

M. MALBREC, responsable du bureau de police de la Bruyère, confirme cette amélioration : des affaires criminelles résolues, mais il admet que la situation reste précaire. Il lui est difficile de trouver une explication pour la flambée de violence de ce début d'année ; il a été procédé à un redéploiement d'effectifs et à une optimisation de l'emploi du personnel en adéquation avec les risques de délinquance.

M. BLAISON, Chef du Service de la police municipale, annonce qu'il y a maintenant 3 équipes de policiers - passés de 9 à 15 agents - avec des chevauchements d'horaires, de 8 à 15h et de 13 à 20h. présents aux entrées-sorties d'écoles et de commerces. Une police d'ilotage, qui règle les problèmes de stationnement (gênants, abusifs, épaves), les regroupements dans les halls d'immeubles, et dispose d'une brigade canine et d'un véhicule de capture de chiens.

Un test de vidéosurveillance sera fait en partenariat avec la ville et la police nationale.

M. BESSARD, responsable des Gardes Verts (retirés depuis deux ans après un incident dans leur local, mais reprenant leurs passages en novembre et décembre dernier), mentionne que leur rôle est de rappeler la règle, signaler les dégradations, orienter et répondre à la demande.

Mme VACHETTA, responsable du Service Prévention de la délinquance, décrit l'action de ce service qui doit répondre à de multiples problèmes dans la ville, aider à gérer et résoudre des conflits, participer au service des correspondants de

nuit, au financement de projets de prévention de la violence dans les CM1 et CM2 de 4 écoles primaires.

Madame HUGONIN conclut en rappelant que les avancées sont fragiles....

Intervention des habitants

L'association des locataires des COLIBRIS, après la fusillade du 1er janvier dans leur immeuble fait part de la crainte de règlements de compte autour d'une famille concernée dont le départ est demandé à ACTIS. Des mesures de protection ont été demandées à la police et à la justice. Autre problème : des groupes très bruyants après forte consommation d'alcool, le week-end près du stade.

Le Président Yves BERTHUIN, souligne l'expression collective de notre Union de Quartier (ce qui est d'ailleurs repris par l'ensemble des membres du CLSPD comme étant indispensable pour ne pas laisser chacun seul devant les atteintes à la tranquillité des habitants), après la soirée du 6 janvier, et réclame une action coordonnée des pouvoirs publics :

1) Après les contrôles de police, il faut une présence policière le soir (coordination entre services)

2) Pour les sorties de prison, il faut des mesures d'accompagnement.

Sur la question de la place des adultes face aux jeunes en difficulté et de leur suivi, la directrice du CODASE rappelle que le rôle de celui-ci est d'établir des contacts avec ces jeunes.

Tous les habitants et représentants présents, de Villeneuve, des Géants, du V.O. - et notamment le CLEPT (rattrapage scolaire) - tout en constatant une amélioration de la situation, en soulignent la fragilité et notent la persistance du problème de la drogue.

Qu'est-ce qui va changer pour les Conseils Consultatifs de secteur (CCS) et pour la participation des citoyens à la vie publique ?

Correspondant, grosso modo, aux antennes municipales de secteur, les six CCS grenoblois, (le secteur 6, notre secteur, regroupe les deux quartiers de Villeneuve, le Village Olympique et Vigny Musset). " lieux d'expression, d'information et de consultation des habitants " ont été mis en place à l'automne 2002. La Charte qui les a réglementés prévoyait leur installation pour une durée de 2 ans. Un bilan de fonctionnement devait ensuite être effectué et une nouvelle orientation pouvait leur être donnée.

Une nouvelle charte a été élaborée par la Municipalité. Elle est loin de faire l'unanimité au sein du Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ), et notamment de la commission Démocratie locale et participation, présidée par Jean Tournon.

La commission Démocratie locale et participation a rédigé une motion résumant ses motifs de désaccord sur l'actuelle réforme des Conseils consultatifs de secteur. Cette motion, que vous pourrez lire ci-dessous, aurait dû être proposée au CA du CLUQ le 16 décembre 2004, mais ce CA a été annulé à la dernière minute par la Présidente du Comité de liaison des Unions de quartier.

(Suite page 4)

VIE DU QUARTIER

(Suite de la page 3)

*Qu'est ce qui va changer...***Deux fois NON**

Le Conseil d'administration du CLUQ, réuni le 16 décembre 2004, tient à exprimer son désaccord sur l'actuelle réforme des Conseils consultatifs de secteur.

NON à la méthode

Le 16 octobre, le Maire avait brillamment ouvert la voie à un débat approfondi sur la nature et le rôle des CCS mais le 18 novembre, alors qu'aucun Conseil Consultatif de Secteur n'avait été consulté sur ce sujet, qu'aucune concertation n'avait eu lieu avec les Unions de quartier, un texte montré sur écran aux coprésidents des CCS, a fait l'objet, au débotté, de quelques retouches, puis a été déclaré intouchable

NON à l'imprécision de son contenu.

Il y a flou sur la définition des CCS, imprécision sur sa connexion aux autres organes consultatifs créés par la Ville et sur le partage des rôles entre les Associations de quartier et les CCS. Les commissions thématiques de ces derniers, bénéficiant du soutien actif de l'élu de Secteur et d'un financement municipal risquent d'avoir plus de poids qu'une association de quartier œuvrant sur le même thème (le sport par exemple ...) mais ne réunissant que leurs adhérents !

Une charte est faite pour le long terme, en vue d'assurer et élargir la participation des habitants à la vie de leur ville et d'améliorer leur relation aux élus. Or, le projet de réforme actuel, non seulement ne dynamisera pas la participation individuelle, mais, dans l'hypothèse où les CCS s'en trouveraient, eux, dynamisés, il tendra forcément à marginaliser et atrophier les groupes politiques locaux et les associations d'intérêt public local telles que les Unions de Quartier.

L'analyse critique détaillée de la nouvelle Charte, faite par Jean Tournon, est disponible à l'Union de Quartier Villeneuve I. Téléphoner pour la demander, ou passer à notre permanence du jeudi 18h.

LA COMMISSION CADRE DE VIE : BILAN

Cette commission de l'Union de Quartier a vu le jour le 25 avril 2001. Elle se réunit une fois par mois, une semaine avant le conseil d'administration afin de lui communiquer ses projets, ses besoins, le travail fait ou prévu.

LES SUJETS TRAITÉS : - l'insécurité - la propreté en général (entretien des rues et galeries, tags...)- le marché, les commerces - les animaux (chiens dans le parc, pigeons)- la déchetterie, l'éclairage - le bruit - la police municipale, les gardes verts, les équipements sociaux (piscine...).

AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS ? - la Mairie en général, les Services Techniques, en particulier du secteur 6, les bailleurs sociaux (ACTIS, SDH), la Régie de quartier, la Police et la Justice, les structures sociales du Conseil Général (dont le CODASE), la Maison Des Enfants, la Poste... Nous aurions souhaité que 4 ou 5 personnes travaillent dans cette commission, mais nous n'avons été en moyenne que 2 ou 3 actifs. Depuis 2001, l'accent a été mis sur l'entretien du quartier, avec 3 visites par an en

présence de l'élu de secteur et des services techniques. Nous avons avancé, mais il reste fort à faire.

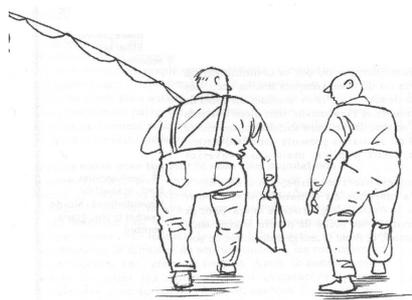
CONCERNANT LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ : - des rencontres ont eu lieu avec les éducateurs du CODASE, d'autres services sociaux du Conseil Général, le service prévention de la Ville, le Préfet, la Police nationale, la Justice, le Maire ; - des courriers, des pétitions ont été envoyés avec l'interpellation des autorités (Ministre de l'Intérieur, Procureur, Préfet, Maire). C'est un travail de

fourni à reprendre sans cesse et sans se lasser ! Mais les résultats sont là : le quartier est plus propre malgré ceux qui ne respectent pas cette propreté. Il est très beau avec tous les massifs de fleurs. L'éclairage est en cours d'amélioration. Les pigeons sont moins nombreux.

Il y a encore le problème récurrent des chiens qui crottent partout sans utiliser les parcs à chiens. Reste aussi un vide à combler : nous avons peu travaillé avec les écoles et la MJC.

Nous espérons que vous viendrez plus nombreux à cette commission pour nous aider à parfaire ce travail.

Les responsables de la Commission



*Hé ! tu n'oublies pas l'AG
de l'Union de Quartier
le mercredi 6 avril
à 20h30
salle 150*

Semaine contre le racisme et pour la Fraternité et l'Égalité.

du 12 au 21 mars 2005

De nombreuses manifestations se dérouleront sur les quartiers de la Villeneuve et du Village Olympique, ainsi que sur la ville de Grenoble, auxquelles nous sommes tous invités. Des programmes détaillés seront diffusés d'ici là.

EXPOSITIONS

Centre social Prémol –

- Paroles plurielles
- Cuisine des femmes : histoire d'une culture.

Salle polyvalente des Baladins :

- Photos et dessins sur le thème " Vivre ensemble "

Au Patio, des expositions seront présentées du 7 mars au 1er avril :

- Exposition du club Unesco du collège de Villeneuve sur l'esclavage,
- Histoires de toutes les couleurs.



DÉBATS

- Les tirailleurs africains. Séance théâtre action *mercredi 16 mars à 19h 30 à la salle polyvalente des Baladins*
- Causes et effets de la discrimination au travail. - *Les 12 et 19 mars de 15 à 18 h salle 150 et MJC Prémol.*
- Diffusion d'un court métrage réalisé par l'Atelier vidéo de la MJC Prémol, mettant en avant les différents types de discrimination dans le quotidien. *Samedi 19 mars à 15h, MJC Prémol. Suivi d'un débat.*

FILMS

- Ciné Villeneuve présentera 12 courts métrages contre le racisme- *Lundi 21 mars à 18h - salle polyvalente des Baladins*

THÉÂTRE

« **Les enfants de Aïcha** ». Une pièce de théâtre à l'Espace 600 pièce présentée par la compagnie " La rose des sables ", qui retrace avec humour l'intégration en France d'une famille originaire d'Afrique du Nord, à travers son quotidien. *Le mardi 15 mars à 20h*

A l'initiative des trois unions de quartier, Villeneuve1, Géants Baladins et Village Olympique. Venez nombreux. Invitez vos amis ! (participation aux frais enfants 0,50 adultes 1euro)

« **Regards** » -Une Pièce de théâtre réalisée par les habitants et les jeunes, qui proposent des scènes de vie sur les différences telles qu'elles sont perçues dans notre quartier et qui serviront de support aux échanges avec le public- *Le 12 mars de 11 à 17H Salle polyvalente des Baladins*

Spectacle suivi d'un débat avec les acteurs. Venez nombreux

AUTRES ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

- Vivre ensemble-
- Chorale de l'Union de quartier et des enfants des écoles
- Démonstration " multi-couleurs "
- Lâcher de ballons
- Spectacle « Contes et Musiques du monde entier » par la Cie Tumba Ananas. - *Samedi 16 mars à 20h, MJC Prémol*
- Jeux du Monde: - Enfants et parents seront les bienvenus pour un après midi convivial et ludique *Mercredi 16 mars de 14 à 17h Maison des Enfants*

VIE DU QUARTIER, ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Dynamisme du Club UNESCO au Collège VILLENEUVE

Le groupe de 12 élèves du Collège de la Villeneuve, parti en février 2004 en voyage au Sénégal, a poursuivi tout au long de l'année un travail actif au sein de leur club UNESCO « Yaguine et Fodé ».

Particulièrement marqués par leur passage sur l'île de Gorée, terrible lieu de mémoire de l'esclavage, face à Dakar, ils ont monté cette année, avec le soutien de plusieurs enseignants, un spectacle sur l'esclavage des noirs qui s'est poursuivi pendant 4 siècles.

Ils ont présenté ce spectacle original « 200 minutes pour la liberté arrachée » le 2 décembre, devant l'ensemble du Collège et de nombreux parents : avec poèmes travaillés en cours de français, chansons, djembé, témoignages historiques et panneaux d'exposition, récoltés en cours d'histoire géographie, une démonstration de capoeira, travaillée en EPS, enfin une chaîne symbolique réalisée en cours d'Arts Plastiques dont les élèves ont détaché les maillons un par un, au cours du spectacle.

**Un grand bravo à ces jeunes qui ont su nous faire partager ce travail de création, de réflexion et d'ouverture au monde !
Nous espérons qu'ils pourront à nouveau le présenter au cours de la semaine contre le racisme du 14 au 19 mars 2005.**

Quelques extraits de leurs poèmes :

A Gorée, J'AI VU les cachots pour les esclaves récalcitrants.
A Gorée, J'AI VU des salles de quelques mètres carrés où les négriers entassaient
jusqu'à 25 hommes.....
A Gorée, J'AI VU celles des femmes, des mères à qui on arrachait des bras leurs bé-
bés et leurs enfants inutiles au travail....
A Gorée, J'AI VU la trop fameuse Porte du non-retour....

Gwenaël

Plus de 10 millions de morts
Mais ils n'ont pas eu de remords
Tant de sang pour du café
Et trop d'hommes ont été exploités
Mais tous ces négriers
Ne se sont pas gênés
Pendant des centaines d'années
Tous ces hommes noirs ont été pres-
surés
Trop de noirs ont été déportés
Trop de noirs ont trimé
Sous les coups de fouet
La plupart a été vendue
Excepté ceux qui ont été abattus
Ils étaient tous nus
Et tous seuls dans la rue
Et sous leur nez
Tous les blancs se moquaient.

Laurence



... la porte du non-retour...

« Quelques élèves du Collège ont pu à nouveau participer cette année à la Rencontre Internationale des Clubs Unesco, le 12 décembre 04 à Paris. C'est une occasion très importante pour les jeunes participants de se retrouver et de pouvoir échanger sur les idéaux qui conditionnent l'existence même de leur club : Paix, Justice, Respect des Droits Humains, Solidarité... »

Maxime, un animateur du Club Villeneuve.



Dans le cadre de sa campagne « Les droits humains se conjuguent aussi au féminin »,
Amnesty International de Grenoble présente
à l'Espace 600, le 12 mars 2005, à 20 heures
« Paroles de femmes »,
lecture mise en espace par le T.A.F. groupe de dix femmes militantes, d'expériences et d'âges
différents qui s'expriment sur l'oppression et sur les violences faites aux femmes.

VIE DU QUARTIER

« La coursive c'est chez moi ! C'est comme un bout de mon appartement. »

Depuis quinze ans, 31 femmes et 3 hommes ont le souci de la propreté de nos coursives et cages d'escalier selon un dispositif imaginé par les habitants en partenariat avec les organismes logeurs, la Ville de Grenoble et mis en œuvre par la Régie de quartier.

Ce service poursuit quatre objectifs indissociables : la propreté des parties communes, la sensibilisation, la médiation et la veille autour de la propreté, la responsabilisation citoyenne des habitants, l'insertion et l'emploi. Ainsi c'est en faisant travailler dans leurs propres coursives des personnes habitant sur place que le travail sera mieux respecté et que les habitants seront mieux impliqués dans les objectifs de qualité de leur environnement.

Comme on le voit l'objectif n'est pas seulement de produire un service de nettoyage mais de répondre à une demande collective « d'utilité sociale ».

S'il est facile de mesurer par le contrôle la qualité directe du service en terme de **propreté**, il est plus difficile de rendre compte des résultats et des progrès dans les autres dimensions du dispositif. C'est pourquoi la Régie de quartier a proposé à ses partenaires d'entrer dans une évaluation de cette utilité sociale, c'est à dire du bénéfice collectif que nous pouvons tous tirer de ce service.

Plusieurs réunions associant les habitants, les services de la ville, les représentants des organismes logeurs, les encadrants et salariés de la Régie ont permis sous l'animation d'un observateur extérieur de s'entendre sur des indicateurs qui permettront de suivre les progrès de ce service.

En terme de nettoyage, l'indicateur de qualité technique est contrôlé quatre fois par mois dans chaque montée il était de 93% en moyenne sur l'année 2004. Sont également pris en compte les observations des habitants lors des réunions de montée en pied d'immeuble.

En terme de **sensibilisation et de médiation** autour de la propreté, le choix des heures de passage, le choix de salariées habitant la coursive, le relais assuré avec la maintenance et les correspondants de nuit se mesurent en retour par un plus grand respect du travail, par le degré de connaissance des habitants, la réactivité à l'information et à plus long terme par la reconnaissance de chaque correspondante de coursive comme référent dans sa montée.

En terme de **responsabilisation citoyenne** des habitants, l'indicateur de résultat retenu est le nombre de participants aux réunions de pied d'immeuble et la qualité des suggestions faites par les habitants en terme de vie de l'immeuble.

En terme **d'insertion professionnelle**, ce sont donc 31 emplois à durée indéterminée stabilisant autant de familles (60% des correspondantes sont là depuis quinze ans). Le travail à temps partiel (10 à 12h en moyenne) a permis au deux tiers d'entre elles qui le voulaient de trouver du travail en complément à l'extérieur. A long terme on peut mesurer les effets induits de ce choix par l'implication des salariées dans la vie sociale du quartier (association de parents d'élèves, fête de quartier...).

Cette démarche **d'évaluation** apporte un éclairage sur une des missions de la Régie. Les correspondantes de coursive ont elles-mêmes manifesté comment elles s'investissaient dans cette mission : un travail « dur », estimant qu'un concierge « ne tiendrait pas le coup » à leur place. Car l'hiver « c'est la galère », tout le monde se réfugiant à l'intérieur des coursives. Si « on laisse faire cela se dégrade très vite ». Mais « il y a plus de respect qu'ailleurs car on sait qui fait le boulot ».

Merci à vous tous de participer au respect et à l'amélioration de ce service. Nous vous donnons rendez vous dans les réunions de pied de montées pour répondre à vos attentes sur les services de votre Régie de quartier.

Bernard Reverdy
Habitant du quartier
*et président de l'association **Régie de Quartier***
Villeneuve-Village Olympique

IRIS doit rester ouverte l'été 2005 !

Les périodes de fermeture de la piscine Iris durant la période de vacances estivales des mois de juillet et août 2003 et 2004 avaient été justifiées en partie en raison des travaux de réfection et de peinture. Mais en partie seulement, car les périodes de fermeture avaient en effet largement excédé la durée des travaux.

Aujourd'hui et après sondage auprès des usagers, il s'avère que l'ensemble des personnes contactées souhaite vivement que la piscine reste ouverte pendant les vacances scolaires d'été, c'est à dire pendant la période juillet/août 2005.

Le maintien en état de fonctionnement de cet équipement sportif et de loisir en période d'été est impératif pour les populations avoisinantes et les habitants du quartier, jeunes et moins jeunes.

Nous demanderons prochainement aux services sportifs de la Mairie de Grenoble de se prononcer et de donner des assurances claires et fermes en ce sens.



Nous voulons des actes !!!

VIE DU QUARTIER

Le LIVRE sur la VILLENEUVE avance peu à peu grâce à vos témoignages !

L'atelier de la Bibliothèque se poursuit ... Cet atelier vous est proposé pour raconter vos quartiers de la Villeneuve, la façon dont vous y vivez, avec les bons et les mauvais côtés, le bout d'histoire que vous avez déjà dans la Villeneuve. Il s'agit d'un atelier d'écriture, c'est-à-dire que nous redécouvrirons en plus le plaisir d'écrire tout cela, par étapes, avec les mots de chacun. C'est ouvert, y compris à ceux et celles qui ont d'habitude du mal à écrire. Il n'y aura pas à s'inquiéter de l'orthographe. Cet atelier sera animé par Hervé Bienfait, écrivain.

Chargé plus largement d'écrire un livre de témoignages sur la Villeneuve, il pourra y intégrer en partie le travail de l'atelier. C'est donc à l'aventure d'un livre que vous apporterez votre part, chacun à votre façon, dans une ambiance de confiance et de tolérance, et sûrement quelques bons moments ! Nous verrons certainement que la Villeneuve a un trésor de mémoire.

Venez nombreux, témoigner de votre vie à la Villeneuve, raconter votre quartier et participer, à votre façon, à l'écriture de ce livre...

Les prochaines séances prévues sont :

Mardi 8 mars et Mardi 15 mars de 17h à 18h30

Samedi 12 mars Samedi 19 mars de 10h à 11h30

Lieu : Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin à Grenoble (rendez-vous devant l'entrée de la bibliothèque Arlequin)

Des ateliers sont organisés dans d'autres lieux avec des parents, des jeunes...

Renseignez-vous : à la bibliothèque : 04 76 22 92 16

dans les centres sociaux : 04 76 22 42 20 ou 04 76 33 35 03

Partenaires du projet : la Bibliothèque, le CCAS, les Centres sociaux, les Unions de Quartier 1 et 2, le service du Développement Social Urbain.



Quoi de neuf pour les silos à voitures de l'Arlequin ?

Mme Laforêt, responsable de l'antenne du secteur 6, a reçu la présidente de l'association des usagers du silo 3 le 7 février. Elle a bien voulu répondre aux questions posées, à savoir :

Question 1 : Est-il de nouveau possible de louer des garages dans le silo 3 ? A quelles conditions ? Sa démolition est-elle toujours envisagée ?

Réponse : Oui, on peut à nouveau louer des box fermés au silo 3, et dans tous les autres silos, aux mêmes conditions que précédemment, avec un bail d'un an renouvelable par tacite reconduction. A court terme il n'est pas prévu de démolir les silos. Comme il a été précisé lors de réunions publiques, l'ensemble des modalités de stationnement est à l'étude sur le secteur. De même, il ne s'agirait pas de démolir sans préserver l'offre de stationnement aux habitants.

Question 2 : L'association a reçu la liste des occupants de ces garages au silo 3. On ne compte que 202 noms, alors qu'il y a en tout 305 boxes? Cela signifie-t-il que les autres sont vides et disponibles ? Qu'en est-il des autres silos de l'Arlequin ? Certains garages sont très humides, que peut-on faire pour y remédier ?

Réponse : La non-occupation d'une partie des garages du silo 3 peut signifier 2 choses : certains sont utilisés par les services techniques ou la Ville. D'autres sont en si mauvais état qu'ils ne peuvent être loués. Sur les 305 box du silo 3, 59 sont vides. Ceux-là sont soit en attente de location, soit récupérés par la Ville en raison de problèmes techniques trop importants, type étanchéité. Certains garages ont en effet de l'humidité sur leurs murs du fait de défauts d'étanchéité de la dalle supérieure, étanchéité dont la réparation ne peut être envisagée actuellement. Au total, une centaine de demandes de locations sur l'ensemble des



4 silos, auxquelles il est répondu progressivement. Au silo 4, dont un étage était pratiquement vide, le niveau supérieur a été condamné par des grilles. Les locataires des boxes de cet étage ont reçu un garage à un niveau inférieur. Cette opération a pour but de sécuriser au maximum cet espace.

Question 3 : L'antenne Mairie est-elle d'accord pour continuer à fonctionner en collaboration

avec les membres de notre association délégués pour veiller au bon entretien et au bon fonctionnement du silo ?

Réponse : Oui, cette collaboration doit continuer. Mme Laforêt propose des visites bi-annuelles du silo 3 avec les responsables des services techniques.

VIE DU QUARTIER. SERVICES

Le PIMMS GRENOBLE- VILLENEUVE

Rappel des objectifs du PIMMS : rendre le maximum de services aux habitants (80% des usagers sont du Village Olympique et de Villeneuve ,20% de l'extérieur , **selon un principe de complémentarité et non de concurrence avec les services existants** ;les services rendus avant son ouverture étaient plus dispersés et moins rapides

Un cahier de suggestions est placé à l'entrée

Un jeudi matin sur deux un avocat tient une **permanence juridique** dans les locaux du PIMMS. Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès des agents du PIMMS.

Le PIMMS accueille également les **Agents Techniques de Proximité** de la **SDH** du mardi au vendredi (de 11h à 12 h) et d'**ACTIS** du lundi au vendredi (de 13h30 à 14h30). N'hésitez pas à venir les rencontrer pour leur signaler le mauvais fonctionnement ou la dégradation des équipements locaux de votre appartement (installation électrique, plomberie, état des sols et des murs, ...) ainsi que ceux des parties communes (éclairage, fermeture, ...)

Le PIMMS vous aide dans vos **démarches administratives** (CAF, ANPE, ASSEDIC, CPAM, impôts, retraite, etc. ...) mise en forme de CV, espace Internet / Bureautique, retrait des colis, vente de timbres et cartes téléphone, envoi et réception de FAX, règlement de facture (GEG et France Telecom) et encore bien d'autres services.

Evitez les files d'attente à Grand'Place. Si vous êtes **demandeur d'emploi** et si vous bénéficiez des « chèques transport », le PIMMS (partenaire de la SEMITAG) assure le rechargement mensuel (ou trimestriel) de **votre carte de transport TAG**.

50, galerie de l'Arlequin (04 76 33 06 56 – FAX 04 76 09 71 80

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
mardi et vendredi ouverture à 10h
Fermé lundi matin et samedi après midi

Encore des difficultés financières !

Après un effort financier important de la Mairie et du Conseil Général en 2003 et 2004, nous pensions, Association de Gestion des Centres de Santé(AGECSA) et Comité des Usagers des Centres de Santé(CUCS), que nous serions tranquilles pour quelques années.

Hélas, un redressement sur le versement des charges sociales par l'URSSAF, un changement de convention sociale de gestion du personnel et la reprise complète de l'informatique dépassée et inadaptée, nous replonge dans les difficultés pour équilibrer le budget 2005. Le troisième conseil d'administration depuis le début de l'année va se pencher sur ce délicat problème avec l'espoir d'y arriver Ouf !

Le Comité des Usagers(CUCS) a refusé de voter tout budget réaliste qui ne serait pas équilibré et a demandé que des études, sur les dépenses et les recettes, soient dès maintenant engagées pour ne pas se retrouver dans une situation qui devrait être pire, début 2006. En effet le gouvernement a refusé une augmentation du tarif des consultations pour les généralistes. D'autre par ce gouvernement engage une réforme de l'organisation des soins en France en donnant un rôle très important aux médecins généralistes sans définir exactement leurs obligations.

l'AGECSA, dont la plus grande partie de ses ressources provient des remboursements par la Sécurité Sociale pour les soins donnés par les professionnels des centres, ne verra pas ses recettes augmentées. Par ailleurs les charges vont augmenter, ne seraient-ce que par les salaires qui correspondent à plus de 90% des dépenses des centres. Nous retrouvons le « bon vieux déficit structurel » qu'à toujours connu les Centres de Santé. Il se situe à l'heure actuelle dans la fourchette de 40.000 à 80.000 € à trouver tous les ans ! Où ? Comment ? C'est là l'objet de ces études et démarches à entreprendre dès maintenant pour éviter les difficultés fin 2005 et début 2006.

Le Comité des Usagers (CUCS) vous tiendra informé, directement ou par l'intermédiaire de ce journal, des résultats des études engagées par l'AGECSA.

LA POSTE DOIT RESTER UN SERVICE !

C'est ce que nous écrivions dans notre bulletin n°90. Malheureusement, de nouveaux problèmes dans la distribution du courrier nous ont conduits à protester encore auprès des services de la Poste : distributions non assurées dans certaines montées à plusieurs reprises (jusqu'à 3 fois dans une semaine), distributions incomplètes parfois le samedi et le lundi, lettres recommandées non présentées au domicile (parmi les motifs invoqués : "sécurité")... Dans sa réponse, la Poste, qui nous prie d'accepter ses excuses pour une "situation exceptionnelle due à un surcroît d'absences imprévues " dans certains cas, nous assure de sa "volonté à tout mettre en œuvre pour assurer la distribution quotidienne du courrier". Elle ajoute qu'à la suite de plusieurs agressions, elle a dû prendre certaines précautions concernant les facteurs remplaçants", ce qui peut "avoir pour conséquence de retarder le remplacement d'une absence inopinée". Cependant, le signalement d'éléments nouveaux dans les dysfonctionnements constatés nous ont décidés à demander un rendez-vous au directeur du Centre Courrier. Pour compléter nos informations, apportez- nous vos témoignages, soit à nos permanences du jeudi à 18 h, soit en nous écrivant à la boîte n°13 du PATIO.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES SPORTS

Au printemps dernier, nous rendions publique un témoignage relatant une suite de carences du service des sports dans ses relations avec le public, notamment vis à vis de parents qui souhaitent connaître les activités proposées pendant les vacances scolaires afin d'inscrire leurs enfants (voir le bulletin n° 90). Force est de constater que malgré de multiples rappels auprès de la Ville, nous n'avons jamais eu de réponses. Est-ce dû à la gêne occasionnée lorsqu'on soulève le fonctionnement de certains services ? Nous préférons rester optimistes en pensant que la meilleure réponse s'inscrivant dans les faits, les parents n'auront plus à se plaindre des modalités d'inscriptions pour les prochaines vacances de printemps. Chiche !

ATELIER BOIS LE COPEAU ANIMÉ

Depuis bientôt 10 ans, l'atelier bois a redémarré ses activités sur la zone artisanale des Peupliers. Grâce à l'appui des élus, de nouveaux locaux, de nouvelles machines attendent les amoureux du bois. Encadrés par des bénévoles expérimentés, les adhérents peuvent s'adonner à leur passion pour une " bricole" ou une production plus sophistiquée.

Le travail du bois vous intéresse?

Rejoignez Le COPEAU ANIMÉ Association loi 1901

23 rue des Trembles, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi après midi, ou le samedi matin.

Pour tout renseignement, téléphoner au 04 76 23 02 99.

Le Président Joseph ALONSO

Passage de témoin

Grâce à la compétence et au réseau de contacts de Sylviane Teillard, le Patio a pu, dès qu'elle a pris sa retraite de la bibliothèque, re-



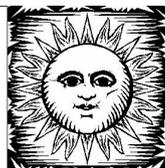
trouver un peu d'animation et héberger de très belles expositions qui ont aussi fait venir des gens de l'extérieur de notre quartier.

Mais cela n'a malheureusement pu durer. L'engagement bénévole de Sylviane vient de prendre fin et elle remettra « les clés » en Mars à une personne nommée à mi-temps pour cette tâche de coordination par la Mairie.

Un grand merci à Sylviane Teillard pour son enthousiasme.

Bienvenue à celle dont la tâche ne sera pas aisée mais qui trouvera certainement appui auprès de vous, habitants du quartier, afin que le Patio soit un lieu vivant pour tous.

L'Union de Quartier Villeneuve 1



Amitié

Loisirs

Découvertes

MARS 2005

ANIMATION SUR UN LIVRE

Vendredi 4 mars : Une bibliothécaire viendra nous parler du livre "Monsieur le Gouverneur" de Daniel CROZES. Une discussion suivra. Rendez-vous à 14H30 au Bocal 1

RENCONTRE SUR LES PRISONS

Vendredi 11 mars : à 14H salle 150 : Rencontre autour des prisons avec Serge Baqué Psychologue à la Maison d'Arrêt de Varces et Monique Louche-Pellissier pour l'association Accueil des Familles de détenus

THEATRE D'OMBRES

Vendredi 18 mars : Spectacle "DANLECOIN" à l'Espace 600
Prix 8 € - Musique et danses - Rendez-vous à 14H15 devant l'entrée
Inscription obligatoire au 04 76 22 19 07 avant le 11 mars

JEUX DE SOCIETE et ACCUEIL

Vendredi 25 mars : Venez passer un moment agréable autour de différents jeux Rendez-vous à 14H30 à la Mezzanine du 100 Galerie Arlequin

SORTIE DANS LA DROME

Vendredi 1er avril : Excursion en car à la journée – Visite de :
⇒ MUSEE DE MADAGASCAR
⇒ ABBAYE DE LEONCEL
⇒ EGLISE ORTHODOXE DE COMBE LAVAL
Départ 8 H – Retour vers 18 H – Repas tiré des sacs
Prix 25 € - Non adhérents 28 € - Réduit 20 € (moins si nécessaire)
Inscription au 04 76 15 22 47 ou 04 76 22 42 39 avant le 25 mars

★★

Les MARDIS d'ALD : Rendez-vous chaque mardi à 14H15 au Patio

Pour connaître A. L. D. et partager un moment agréable avec d'autres, venez participer à une de nos activités.

Cette association est OUVERTE A TOUS

· Informations : Tél.: 04 76 22 19 07 ou 04 76 23 30 84

Accueil : Lors des activités à la Mezzanine du 100

La vie du quartier vous intéresse ?

Venez à l'assemblée générale

mercredi 6 avril à 20 h 30

(20 h pour les adhésions)

Salle 150.

Rejoignez-nous en proposant votre candidature au conseil d'administration (réunions les 2^e lundi du mois à 20 h au local).

N'oubliez pas de transmettre votre adhésion (tarifs et adresse ci-contre)

Adhésions / ré-adhésions

Cotisation annuelle :

- ▶ 7 € par personne
- ▶ 13 € pour un couple
- ▶ 3,5 € petits budgets, chômeurs
- ▶ 5 € pour abonnement à « traits d'union » (personnes n'habitant pas le quartier Villeneuve 1)

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Union de Quartier Villeneuve 1 », CCP compte 865-02G Grenoble (à envoyer à l'Union de Quartier ou à déposer dans la boîte n°13 de la maison de quartier).

Union de Quartier Villeneuve 1

Boite n° 13

97, Galerie de l'Arlequin
38100 GRENOBLE

Tel/fax 04 76 09 09 52
Email : uq.villeneuve1@free.fr
web : <http://uq.villeneuve1.free.fr>

Imprimerie spéciale. Directeur de la publication Yves Berthuin

Ce numéro distribué à nos adhérents et envoyé aux abonnés, a été tiré à 1000 exemplaires.

Tous droits de reproduction autorisés à condition d'en mentionner la source.

N° de parution en cours